



Votre Auto à la Carte !

## Demande de permis de conduire suite à la réussite à l'examen

- Soit il s'agit d'un premier permis de conduire
- Soit il s'agit de l'ajout de nouvelles catégories à un permis existant

<b>Pièce d'identité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Carte nationale d'identité sécurisée valide ou périmée depuis moins de 5 ans</li> <li>* Passeport biométrique, passeport de service ou passeport de mission valide ou périmé depuis moins de 5 ans</li> <li>* Passeport non biométrique valide ou périmé depuis moins de 2 ans</li> <li>* Récépissé valant justification de l'identité (pour les personnes faisant l'objet d'une interdiction de sortie du territoire)</li> </ul>
<b>Justificatif de domicile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un avis d'imposition ou de non-imposition</li> <li>- Une quittance de loyer faite par un professionnel</li> <li>- Une facture de moins de 6 mois (téléphone fixe, mobile, gaz, électricité ou eau)</li> <li>- Si personne hébergée : une attestation de l'hébergeant datée et signée par l'hébergé et l'hébergeant, certifiant l'hébergement + justificatif de l'hébergeant + carte nationale d'identité de l'hébergeant</li> <li>- Si personne mineure : une attestation d'hébergement sur l'honneur de l'un des parents datée et signée + carte nationale d'identité du parent qui a signé l'attestation + justificatif domicile du parent</li> </ul>
<b>Photo d'identité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La photo d'identité récente et réalisée par un professionnel ou dans une cabine photo agréée.</li> <li>- La photo doit être de 3.5 x 4.5 cm et respecter les caractéristiques suivantes :</li> <li>- En couleur sur fond clair et uni, de face tête nue, visage centré et dégagé, yeux ouverts et visibles</li> <li>- Une photo scannée ou photographiée sera refusée</li> </ul>
<b>Formulaire visite médicale</b>	<p>Cerfa n°14880*02 complété et signé par le médecin annonçant l'aptitude</p> <p>Vous devez vous soumettre à une visite médicale si vous êtes dans l'une des situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* candidat aux catégories A et B du permis de conduire délivrées pour la conduite de véhicules spécialement aménagés pour tenir compte du handicap ;</li> <li>* candidat aux catégories A et B atteint d'une incapacité a priori incompatible avec l'obtention du permis de conduire ;</li> <li>* candidat aux catégories A1, A2, A, B et B1, titulaire d'une pension d'invalidité à titre civil ou militaire ;</li> <li>* candidat atteint d'une affection a priori incompatible avec la délivrance du permis ;</li> <li>* candidat ayant fait l'objet d'une demande de contrôle médical par l'examineur lors de l'épreuve pratique de l'examen.</li> </ul>
<b>Permis de conduire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter le permis de conduire national</li> </ul>
<b>Contrôle médical : La périodicité du contrôle médical dépend de votre âge et de la catégorie du permis.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis A utilisé pour une activité de transport de personnes à 2 ou 3 roues</li> <li>• Permis B utilisé pour les activités suivantes : taxi, voiture de tourisme avec chauffeur (VTC), ambulance, ramassage scolaire, transport public de personnes</li> <li>• Permis C et C1 (poids lourd)</li> <li>• Permis D et D1 (transport en commun)</li> <li>• Permis CE, C1E, DE et D1E (certains véhicules avec remorque)</li> </ul>
<b>ASSR 2</b>	Attestation Scolaire de Sécurité Routière

Coût de la prestation : 39.90 €

